

Informations



ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Permis de conduire - GL

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.

Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ? Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact :

Téléphone : E-mail :



Cachet de l'auto-école

Horaires d'ouverture

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

ENJEUX et déroulement de la formation

LES CATEGORIES DE PERMIS

Le permis C (21 ans) permet de conduire des véhicules automobiles construits pour le transport de marchandises, pouvant accueillir 8 passagers au maximum en plus du conducteur et dont le PTAC excède 3 500 kg.

Le permis D (24 ans) permet de conduire des véhicules automobiles affectés au transport de personnes comportant plus de 8 places passagers assises.

Les permis CE et DE permettent d'atteler une remorque ou semi-remorque (CE) dont le PTAC excède 750 kg.

Les examens C, CE, D et DE sont constitués de deux épreuves ; l'une dite hors circulation (HC) et l'autre appelée épreuve en circulation (CIR). Il est obligatoire de détenir l'épreuve HC pour pouvoir se présenter à l'épreuve CIR.

Epreuve HC » C et D = 30 minutes

Epreuve HC » CE et DE = 60 minutes

Epreuve CIR = 60 minutes



L'ÉPREUVE HORS CIRCULATION

Elle est découpée en plusieurs séries de tests :

- L'interrogation écrite a pour but de vérifier les connaissances du candidat dont l'acquisition peut difficilement être contrôlée dans la pratique.
- Il s'agit de répondre à 10 questions issues d'une banque de 200 questions, dans un temps imparti de 6 minutes.
- Un contrôle concernant les Vérifications de sécurité basiques, l'attelage et le dételage d'un ensemble.
- Un Thème tiré au sort, choisi par l'expert parmi le 6 existants.
- L' Interrogation Orale dont l'objectif est de s'assurer, au cours d'un échange, que le candidat possède des connaissances théoriques liées à la sécurité et qu'il est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.

Cette épreuve individuelle est constituée d'un questionnaire tiré au sort parmi 12 fiches.

LE TEST DE MANIABILITÉ

L'expert fait tirer au sort l'exercice de maniabilité au premier candidat de la matinée et au premier candidat de l'après-midi.

Une fois l'exercice choisi, l'accompagnateur, dont la présence est obligatoire, positionne le véhicule sur le « point A » de la fiche de maniabilité.

Pour les catégorie CE et DE, la remorque est placée à côté du véhicule tracteur.

Dans les 5 minutes imparties :

- ne pas déplacer, renverser ou incliner un obstacle, tant en marche arrière qu'en marche avant.
- Ne pas sortir de l'aire de manœuvre en franchissant la ou les lignes de rives avec la bande de roulement d'un pneu.
- Immobiliser le véhicule au point A, sans franchir la zone matérialisant :
 - la place de stationnement ;
 - l'arrêt de précision.

BILAN FINAL

L'expert indique clairement au candidat ses résultats :

Sans note E (éliminatoire), reçu à la maniabilité et si le résultat atteint le seuil de 17 en C et D, 25 en CE et DE, le candidat est admis à l'épreuve Hors Circulation.

L'examen PRATIQUE

L'épreuve en circulation dure 60 min et comprend :

1. l'accueil, la vérification de l'identité ;
2. la présentation de l'épreuve ;
3. l'épreuve proprement dite ;
4. le bilan et la transcription du résultat.

Sur un parcours varié, urbain pour un tiers, et routier, voire autoroutier ou assimilé, la conduite effective de 45 minutes devra comprendre une conduite autonome d'environ 10 minutes.

Le candidat devra savoir :

- s'arrêter sur un emplacement de stationnement puis le quitter ;
- bien utiliser les rapports de la BV ;
- suivre un itinéraire établi, en se guidant seul pendant la durée indiquée ;
- appliquer le Code de la route ;
- adapter son allure aux conditions de circulation (gabarit, signalisation) ;
- adopter une allure normale respectant la sécurité de tous ;
- conduire dans un souci d'économie (carburant, gaz à effet de serre) ;
- faire preuve de courtoisie envers les usagers et les plus vulnérables.

Il faut obtenir un minimum de 17 points et ne pas commettre de faute entraînant une élimination.

L'expert communique le résultat au candidat et procède à un commentaire pédagogique à propos des points nécessitant un complément de formation.

Un résultat favorable à l'épreuve en circulation entraîne la réussite à l'examen.

LES ERREURS ÉLIMINATOIRES

Avec ou sans intervention de l'expert, une erreur éliminatoire entraîne l'échec.

Elle est constituée en cas de :

- circulation à gauche sur chaussée à double sens ;
- franchissement d'une ligne continue ;
- circulation sur bande d'arrêt d'urgence et/ou voies réservées ;
- non-respect d'un panneau d'accès interdit (routes et autoroutes) ;
- circulation en sens interdit ;
- non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt.

En cas d'insécurité, l'expert peut également arrêter l'examen entraînant l'échec.

Dans tous les cas, sans en préciser le caractère éliminatoire, l'expert signale clairement cette erreur au candidat.

LE PROGRAMME de formation

COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	• Connaître les principaux organes du véhicule/ensemble, les principales commandes et le tableau de bord. • S'installer au poste de conduite. • Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur. • Démarrer et s'arrêter. • Utiliser la boîte de vitesses (selon l'équipement). • Diriger le véhicule ou l'ensemble en marche avant et en marche arrière, en ligne droite et en courbe.. • Regarder autour de soi et avertir. • Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leur principe de fonctionnement.

LE PROGRAMME de formation (suite)

COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule ou de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité	• Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier. • Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule ou à l'ensemble et au transport routier. • Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule ou de l'ensemble et savoir les vérifier. • Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures). • Savoir réaliser : - un stationnement en créneau pour les C1, C et D1, D ; - une mise à quai pour les C1, C et C1E, CE ; - un arrêt de précision pour les D1, D et D1E, DE. • Savoir réaliser un attelage et un dételage (spécifique C1E, CE et D1E et DE).
Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation	• Rechercher la signalisation (notamment celle spécifique au véhicule conduit), les indices utiles et en tenir compte. • Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques au véhicule conduit). • Positionner le véhicule ou l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation. • Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche. • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	• Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Négocier les virages de façon sécurisante. • Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. • Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. • Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. • Conduire en déclivité. • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...)
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	• Suivre un itinéraire de manière autonome. • Connaître les principaux facteurs généraux de risques au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer. • Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie. • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir. • Savoir prendre en compte les passagers (spécifique transport en commun). • Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'éco-conduite.

Informations



ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Permis de conduire - A1-A2

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.

Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ? Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact :

Téléphone : E-mail :



Cachet de l'auto-école

Horaires d'ouverture

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

ENJEUX et déroulement de la formation

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail.

Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés au risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases : la première hors circulation, la seconde en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.



L'ÉPREUVE THÉORIQUE MOTO (le code)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant la diffusion de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans.

L'examen PRATIQUE

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

Les épreuves pratiques ont pour but de vérifier que vous avez acquis les compétences nécessaires pour conduire seul, sans mettre en danger votre sécurité ou celle des autres.

Le résultat de l'épreuve hors circulation est communiqué à l'issue de la prestation et celui de l'épreuve en circulation est communiqué 48 heures après.

À l'issue de l'épreuve, le résultat est noté sur le CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire) et envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire.



L'ÉPREUVE HORS CIRCULATION

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage.

L'épreuve dite du plateau s'effectue sur la piste d'examen de votre département. Choisissez bien vos points de repère lors de vos entraînements pour ne pas être perturbé par le changement de piste.

- Enchaîner l'ensemble des exercices les uns après les autres
- 2 essais pour réaliser l'ensemble des exercices
- Si échec pendant l'un des exercices, le deuxième essai repart du déplacement sans l'aide du moteur.

Pour obtenir un résultat favorable à cette épreuve, vous devez obtenir un A ou un B.

Si vous avez un C lors du premier essai, vous avez un deuxième essai.

L'ÉPREUVE CIRCULATION

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux, plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

LE PROGRAMME de formation

COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard. - Connaître la conception de la moto : ses principaux organes, les principales commandes. - Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur). - Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité. - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances. - Monter et rétrograder les rapports de vitesse. - Maîtriser la réalisation d'un freinage. - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité. - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager). - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique). - Maîtriser les techniques d'inclinaison. - Réaliser un freinage d'urgence.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	- Connaître et respecter les règles de circulation. - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues). - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. - Adapter l'allure aux situations. - Tourner à droite et à gauche en agglomération. - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	- Évaluer et maintenir les distances de sécurité. - Croiser, dépasser, être dépassé. - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante. - Communiquer avec les autres usagers. - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. - Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible. - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. - Connaître la signalisation spécifique et les règles relatives à la circulation inter-files : types de routes et voies de circulations autorisées, types de véhicules, vitesses autorisées, comportements à adopter, cas d'interdiction. Savoir la pratiquer dans les départements expérimentaux et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. Dans ce cas, l'apprentissage insiste sur : la recherche d'indices et la perception des risques, la communication avec les autres usagers, le respect des distances de sécurité, l'adaptation de l'allure, notamment en fonction de la vitesse des véhicules dépassés. - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels tunnels, ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	- Suivre un itinéraire de manière autonome. - Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie. - Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer. - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir. - Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aide à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse). - Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. - Pratiquer l'écoconduite.

Informations



ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Permis de conduire - B

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.

Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ? Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact :

Téléphone : E-mail :



Cachet de l'auto-école

Horaires d'ouverture

Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

ENJEUX et déroulement de la formation

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation (voir au dos) se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.



L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (le code)

POUR PRÉPARER L'ÉPREUVE DU CODE, IL FAUT AVOIR AU MOINS 16 ANS SI VOUS SUIVEZ LA FORMATION TRADITIONNELLE, OU 15 ANS SI VOUS SUIVEZ L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans.

L'examen PRATIQUE

**POUR SE PRÉSENTER À L'ÉPREUVE PRATIQUE IL FAUT AVOIR AU MOINS 17 ANS ;
IL FAUT AVOIR RÉUSSI L'EXAMEN DU CODE.**

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.



LE PROGRAMME de formation

COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	· Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. · Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. · Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. · Démarrer et s'arrêter. · Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. · Utiliser la boîte de vitesses. · Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. · Regarder autour de soi et avertir. · Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	· Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. · Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. · Adapter l'allure aux situations. · Tourner à droite et à gauche en agglomération. · Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. · Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. · S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	· Évaluer et maintenir les distances de sécurité. · Croiser, dépasser, être dépassé. · Passer des virages et conduire en déclivité. · Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. · S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. · Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. · Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. · Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. · Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	· Suivre un itinéraire de manière autonome. · Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. · Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. · Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. · Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). · Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. · Pratiquer l'écoconduite.